



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Kwik-Core (TM) powder

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description Matière premiere pour fonderie .

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ransom & Randolph
Adresse 3535 Briarfield Boulevard, PO Box 1570
Maumee, Ohio 43537 USA
Web www.ransom-randolph.com
Téléphone +1 (419) 865-9497
Télécopie +1 (419) 865-9997
Email RR.SDS@dentsply.com
Adresse e-mail de la personne compétente RR.SDS@dentsply.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 02.66101029
Société Centro antiveneni Niguarda di Milano
Centro antiveneni Niguarda di Milano, tel. 02.66101029

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008 STOT RE 1: H372;

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mention de danger

STOT RE 1: H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes (lungs) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée inhalation.

Conseil de prudence: Prévention

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264 - Se laver (hands) soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conseil de prudence: Intervention

P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Élimination	P501 - Éliminer le contenu/récipient dans aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur
---	--

2.3. Autres dangers

Autres risques	Le produit contient respirable crystalline silica (RCS). Sans objet. Une évaluation PBT et vPvB. This material contains trace amounts of naturally occurring uranium, thorium, and radium.
-----------------------	---

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
silice, vitreuse		60676-86-0	262-373-8		30 - 40%	
Quartz (Silices cristallines: quartz)		14808-60-7	238-878-4		10 - 20%	STOT RE 1: H372;
silica (cristobalite) 1% to 10% (Silices cristallines: cristobalite)		14464-46-1	238-455-4		1 - 10%	STOT RE 2: H373;

Informations supplémentaires

	Le texte intégral relatif aux Phrases de risque mentionnées dans cette partie est présenté en Section 16.
--	---

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	Boire 1 à 2 verres d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.
--	--

5.3. Conseils aux pompiers

	Appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié.
--	---

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter la formation de poussière. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune exigence en matière d'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter de soulever de la poussière. Nettoyer la zone concernée à l'aide d'un aspirateur. Transférer dans un récipient approprié et étiqueté.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter la formation de poussière. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matiere premiere pour fonderie .

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

exposure limits - Zirconium silicate 10 mg/m3 STEL ACGIH (respirable fraction)
5 mg/m3 TWA OSHA PEL (respirable fraction).

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Quartz (Silices cristallines: quartz)	VME ppm: -	VME mgm3: 0.1
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: 25
	FT No: 232	
silica (cristobalite) 1% to 10% (Silices cristallines: cristobalite)	VME ppm: -	VME mgm3: 0.05
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: 25
	FT No: 232	

8.2. Contrôles de l'exposition**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de protection.

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / du visage	En cas d'éclaboussement, porter : Lunettes de protection réglementaires. lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection respiratoire	Équipement respiratoire adapté.
8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Pas nécessaire normalement.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Une ventilation par aspiration locale est nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	(En) poudre
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Légère
pH	4 - 7
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	Sans objet.
Point d'ébullition	Sans objet.
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Densité relative	3.6 (H2O = 1 @ 20 °C)
Liposolubilité	Sans objet.
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	Légèrement soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Benzene Content	Sans objet.
Teneur en plomb	donnée non disponible
COV (composants organiques volatiles)	Sans objet.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Sans objet.
--	-------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun danger important.
--	-------------------------

10.4. Conditions à éviter

--	--

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

10.4. Conditions à éviter

Aucun danger important.

10.5. Matières incompatibles

Aucun danger important.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition à risque (silice) : la silice cristalline se dissoudra dans l'acide fluorhydrique et produira du tétra-fluorure de silicium . La réaction avec de l'eau ou des acides génère de la chaleur.

Hazardous Decomposition Products (Zircon): Zirconium silicate will disassociate to Zirconium Dioxide (ZRO2) and Silicon dioxide (SiO2) when heated above 1540 degrees Celsius. Hazardous Polymerization: Will not occur.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë corrosion cutanée/irritation cutanée lésions oculaires graves/irritation oculaire sensibilisation respiratoire ou cutanée mutagénicité sur les cellules germinales cancérogénicité Toxicité reproductive toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée	<p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p>
danger par aspiration Exposition répétée ou prolongée	<p>Chronic Health Effects: Excessive inhalation of respirable crystalline silica dust may cause a progressive, disabling and sometimes fatal lung disease called silicosis. Symptoms include cough, shortness of breath, wheezing, non-specific chest illness and reduced pulmonary function.</p> <p>Le Zircon contient des traces d'uranium, de thorium et de radium radioactifs naturels (106-120 picocuries/gramme). La surexposition à la poussière respirable contenant des matériaux radioactifs peut causer le cancer de poumon. Le silicate de zirconium n' est pas concerné comme matériau de base par la régulation NRC , par la norme 10 CFR 40, puisqu'il tombe sous la définition d'un produit contenant moins de 0.05% d'uranium ou thorium. Cependant, les calculs prouvent que l'observance de 2-2.8 mg/m3 de la poussière respirable, sous des directives volontaires, assure que la prise est de moins de 10% des limites annuelles autorisées (SAL) , spécifiée dans le document 10 CFR 20.1502 (B) et dans les normes NRC pour la protection contre le rayonnement de l'uranium, du thorium, du radium et des produits radioactifs ayant une vitesse de décomposition proche .</p> <p>Sans objet. Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.</p> <p>L'inhalation de poussière peut provoquer une dyspnée.</p>

SECTION 12: Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Sans objet.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne s'accumule pas biologiquement.

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

12.4. Mobilité dans le sol

indéterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

indéterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Sans objet.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Méthodes d'élimination

Contacter une société agréée pour l'élimination des déchets.

Élimination du conditionnement

Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.

Informations supplémentaires

Pour la mise en décharge à l'intérieur de l' UE , le code approprié selon le Catalogue Européen des Déchets devrait être utilisée .

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Entraînement

Les travailleurs doivent être informés de la présence de la silice cristalline et être entraînés à utiliser et à manipuler correctement ce produit selon les réglementations en vigueur.

Dialogue social sur la silice cristalline alvéolaire

Un accord multi-sectoriel – « Accord sur la Protection de la Santé des Travailleurs par l'

Kwik-Core (TM) powder

Révision 7

Date de révision 2020-03-27

Autres informations

	<p>observation de Bonnes Pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent » – a été signé le 25 avril 2006. Cet accord indépendant, soutenu financièrement par la Commission Européenne, s'appuie sur un Guide des Bonnes Pratiques. L'accord a été publié au Journal officiel de l'Union européenne (2006/C 279/02). Le texte de l'accord et ses annexes, y compris le Guide des Bonnes Pratiques, est disponible sur http://www.nepsi.eu et apporte des renseignements utiles et des conseils pour la manipulation des produits contenant de la silice cristalline alvéolaire.</p> <p>STOT RE1: H372 - DANGER - Causes damage to lungs through prolonged or repeated exposure by inhalation.</p>
Révision	<p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <p>2 - 2.1. Classification de la substance ou du mélange.</p> <p>3 - Informations supplémentaires.</p> <p>15 - Étiquetage.</p> <p>15 - Mention de danger.</p> <p>15 - Phrase(s) S.</p>
Texte des mentions de danger présentées en Section 3	<p>STOT RE 1: H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .</p> <p>STOT RE 2: H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .</p>

Informations supplémentaires

	<p>Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.</p>
--	--